TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 18 Le numéro 5 centimes VENDREDI 23 JANVIER 1903

Administration et Rédaction
12, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces (La Liberté)	Réclames (La Liberté)
Canton,	15 cent.	30 cent
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

O. I. X. † M. V. X. Saint Raymond

Nos abonnés sont priés de faire bon accueil à la carte de remboursement qui leur sera présentée dès le 25 courant.
L'ADMINISTRATION.

Nouvelles du jour

Dans la discussion du budget de l'Intérieur, hier, à la Chambre française, un socialiste révolutionnaire, M. Constans, a demandé la suppression des sous-préfets disant que ce sont des fonctionnaires plus qu'inutiles, même nuisibles et dangereux.

Il pourrait bien avoir raison lorsqu'il s'agit de sous-préfets sectaires, qui font du zèle anticlérical pour avoir de l'avancement et qui sont loin de laisser où ils passent le souvenir aimable du sous-préfet aux champs, invoquant la muse des comices agricoles.

Avec la suppression des Conseils de préfecture que proposait aussi M. Constans, l'économie réalisée serait de 2 ½ millions de francs. Mais la Chambre n'a pas voulu tailler dans le vif. Elle a renvoyé la motion à la Commission de décentralisation.

Le projet n'a aucune chance d'être appuyé par les membres de cette Commission. Dans un pays bureaucratique et routinier, supprimer le rouage du *sous-préfet : y songe-t-on ! Les préfets* récrimineraient les tout premiers. Un *préfet ne serait-il pas amoindri quand il ne pourrait plus dire :* « Mes sous-préfets. »

D'autres socialistes que M. Constans se sont encore distingués dans la séance d'hier. M. Dejeante a demandé la suppression des aumôniers dans les prisons. Cet amendement a été rejeté par 316 voix contre 214. M. Fournier a invité le gouvernement à faire subir une retenue de 20 à 5 % aux traitements des cardinaux, des évêques et des curés pour venir en aide aux pêcheurs bretons. Il a demandé l'urgence, qui a été repoussée à la presque unanimité. Les sectaires ont justement pensé qu'il était indélicat d'imposer la charité à autrui quand on ne la faisait pas soi-même.

Un quatrième socialiste, M. Bénézech, a demandé la suppression des fonds secrets. A cette proposition, M. Combes a bondi et a immédiatement posé la question de confiance. Le chapitre des fonds secrets a été voté par 291 voix contre 185. Un gouvernement ne se dessaisit pas d'une pareille ressource, qui lui permet de faire de bons placements politiques.

***

L'autre semaine, une information de Rome disait que le Vatican était en pourparlers avec la Russie à l'effet de permettre à un certain nombre de Congrégations françaises de s'établir dans l'Empire du czar.

L'Agence *Paris-Nouvelles* a aussitôt démenti ce renseignement. Mais il paraît que l'information n'était fausse qu'en partie. Le métropolitain de l'Eglise romaine en Russie, Mgr Klopotowski, archevêque de Mohilew, vient d'obtenir du gouvernement russe l'autorisation demandée par lui pour les Congrégations « expulsées » de France de pouvoir se fixer, sous conditions, dans certaines provinces de l'Empire.

Le métropolitain vient d'annoncer, en outre, que, aussitôt le retour de la belle saison, il visitera les églises catholiques qui existent déjà en Sibérie.

Depuis un demi-siècle environ, il s'est formé dans cette vaste et glaciale région des communautés catholiques dont la plus importante, celle de Tomsk, renferme dix-huit mille habitants. Un grand nombre de prêtres sans emploi en Europe ou quelque peu suspects aux gouvernements civils y prêchent l'Evangile en employant la langue polonaise.

L'archevêque de Mohilew sera le premier évêque qui visitera les catholiques habitant la Sibérie. Il est, en outre, chargé d'une mission de la part de plusieurs Congrégations françaises désireuses de s'établir en Sibérie.

***

Un deuxième torpilleur russe a franchi le Bosphore, faisant route pour Sébastopol.

La Russie veut habituer la Turquie et l'Europe au manège de ses petits bateaux.

***

Les journaux de Londres donnent une certaine importance à une communication parue dans la *Gazette officielle* d'avant-hier, annonçant que le roi Edouard a reçu mardi le duc et la duchesse d'Orléans.

Les journaux considèrent ce renseignement comme la notification officielle de la réconciliation avec la cour d'Angleterre. Ils prévoient que la réconciliation avec l'opinion publique suivra celle avec la cour.

On sait que ce fut une lettre du duc d'Orléans au caricaturiste français Willette, le félicitant de certains dessins humoristiques ayant pour sujet les événements de la guerre du Transvaal, qui provoqua une vive hostilité en Angleterre.

Pour donner satisfaction à l'opinion publique, certains membres du Marlborough Club dont faisait partie le duc demandèrent son exclusion. Le duc d'Orléans fut obligé de donner sa démission, afin d'éviter l'expulsion, qui aurait été certainement décrétée.

Les journaux anglais rappellent aussi qu'on avait prêté au duc d'Orléans l'intention de vendre sa propriété de Twickenhan et de quitter définitivement l'Angleterre. Ils constatent que l'événement d'avant-hier fait disparaître le souvenir de tous ces incidents.

***

M. de Bülow, chancelier de l'Empire allemand, s'est lancé hier, au Reichstag, dans une nouvelle apologie de Guillaume II.

Répondant à deux orateurs de l'opposition, qui avaient prétendu que l'empereur ne restait pas assez dans son rôle de souverain constitutionnel, M. de Bülow a débuté par une sentence qui avait pour elle-même l'évidence : « Plus l'individualité du souverain est forte, plus il est porté naturellement à exercer une influence sur la marche de l'Etat. » M. de Bülow voit là sujet de se réjouir et non de s'alarmer : « C'est pour le peuple un grand avantage qu'il faut estimer à sa juste valeur que de posséder à sa tête un *souverain dont l'individualité* est fortement accusée. »

Le chancelier a ajouté qu'il avait rencontré à l'étranger beaucoup de personnes qui souhaitaient avoir un monarque à « forte individualité ». Il a terminé en disant que personne ne devrait méconnaître le souffle puissant qui anime l'empereur. « Celui-ci a un esprit exempt de prévention et n'a rien de mesquin. »

Sans prévention et sans mesquinerie : Guillaume II sera-t il si enchanté de cet éloge ? « Ce brave Bülow, aura-t-il pensé, a proclamé des vérités qu'on pouvait supposer connues depuis longtemps. »

***

La *Leipziger Zeitung*, journal socialiste, raconte que le nommé Normann Schumann, dont il a été beaucoup question dans le célèbre procès de l'agent de police politique Tausch, en 1897, prétend que les articles virulents qui ont été fournis par Schumann, à une certaine époque, aux *Leipziger Nachrichten*, à la *Saal Zeitung*, au *Mémorial diplomatique* et à la *Libre Parole*, avaient pour véritable auteur le comte *de Waldersee ; il s'offre à le prouver* à l'aide de documents manuscrits qu'il dit avoir en sa possession.

***

L'abbé Dr Schaepman, chef des catholiques à la Chambre des Pays-Bas, est mort hier. La plupart de nos lecteurs se souviennent d'avoir entendu ce vaillant lutteur au Congrès scientifique de Fribourg.

M. Schaepman avait 58 ans. Il avait fait ses études chez les Jésuites et entra dans les Ordres au grand Séminaire d'Utrecht. Après un séjour à Rome, où il avait été faire son doctorat en théologie, M. Schaepman revint au pays et s'imposa d'emblée à l'attention de ses contemporains par ses remarquables dons d'intelligence. Ses discours de cette époque fondèrent sa réputation d'orateur.

En 1880, la ville de Breda envoya le Dr Schaepman siéger à la seconde Chambre des députés, où il se fit connaître comme ardent démocrate. Les deux provinces méridionales des Pays-Bas, qui sont presque exclusivement catholiques, et que M. Schaepman représentait comme député de Breda, furent quelque peu déconcertées par la politique de Schaepman : on peut même dire qu'elles ne l'ont jamais bien comprise. Cependant, les événements donnèrent raison à Schaepman ; en effet, en 1888, il réussit à renverser, d'accord avec le parti antirévolu*tionnaire de M. Kuyper, le ministère* libéral, qui fut remplacé par un ministère antirévolutionnaire où *siégeaient trois catholiques.*

En cette même année 1888, le Dr Schaepman fut élu député d'un district jusqu'alors libéral, Wyk ; ses électeurs du Sud purent alors se donner un représentant à leur goût.

En 1892, M. Schaepman essuya un échec électoral qui le priva de son siège à la Chambre ; le petit groupe des députés catholiques du Brabant et du Limbourg hollandais qui s'étaient rangés autour de lui fut entraîné dans sa défaite. La question du service militaire personnel, proposé par le ministre catholique Bergansius, avait été la pierre d'achoppement contre laquelle était venue butter la coalition antirévolutionnaire et catholique de Kuijper et Schaepman. Beaucoup de catholiques se réjouirent de la chute du leader démocrate, auquel ils ne pardonnaient pas de s'être séparé des autres députés catholiques en votant la réforme du droit de vote dans un sens extensif.

Les libéraux, remontés au pouvoir, s'y maintinrent jusqu'à l'année dernière. Toutefois, l'éclipse parlementaire de Schaepman ne fut pas d'aussi longue durée. Un de ses amis, député d'Almelo, fit généreusement le sacrifice de son siège, qu'il offrit à Schaepman : celui-ci fut élu et put se remettre à la lutte contre le régime radical.

Le Dr Schaepman a rencontré dans sa carrière des gens qui l'ont méconnu et contrecarré d'une manière souvent peu *chevaleresque. Il avait le cœur sensible* et souffrait de ces injustices plus qu'on ne le soupçonnait. Seuls, ses amis ont pu apprécier ce qu'il lui a fallu de force de caractère pour surmonter les tentations de découragement. Il meurt au lendemain de la victoire définitive de la coalition antirévolutionnaire et catholique et au moment où son œuvre politique, enfin debout, commence à être comprise et appréciée. Les yeux de beaucoup avaient commencé à s'ouvrir, il y a deux ans, lorsque Léon XIII donna à M. Schaepmann des marques particulières de sa faveur. Le Souverain Pontife l'avait, en effet, en haute estime et pendant sa maladie, à Rome, le Pape ne laissa pas passer un jour sans faire prendre de ses nouvelles.

Le Dr Schaepman était un démocrate *et un progressiste convaincu et le porte*-drapeau de la cause catholique aux Pays-Bas. Ce politique n'oubliait pas qu'il était prêtre et sa vocation sacerdotale s'affirmait par un zèle et une piété admirables. Orateur électrisant, il était encore poète et toute la Hollande lisait ses volumes de poésie, où revient constamment, comme un thème de prédilection, l'évo*cation de la Ville Eternelle, qui avait* conquis son cœur, et où il vient de mourir.

Avec Schaepman meurt le plus grand homme qu'a eu la Hollande catholique des temps modernes.

L'esclavage au Bénadir

L'échec d'une colonne anglaise au pays des Somalis a appris à beaucoup de gens, d'ailleurs instruits, que les Italiens possèdent une colonie dans ce même pays. Autant l'on connaissait la *colonie de l'Erythrée, rendue célèbre* par de sanglantes défaites, autant l'on ignorait l'existence d'une colonie italienne, au midi du cap Guardafui, sur la côte de l'Océan indien. C'est que cette colonie a fort peu fait parler d'elle, comme on dit des peuples heureux.

On aurait tort de croire cependant que tout le monde est heureux en Somalie à l'ombre du drapeau de Victor-Emmanuel III. Des voyageurs ont même affirmé que l'esclavage y était maintenu et exploité par la Société anonyme commerciale du Bénadir, dont le siège est à Milan. *Cette Société a essayé de nier ; mais ses* déclarations elles-mêmes ressemblaient à des aveux. Dans un communiqué adressé aux journaux, elle vient de rappeler le texte d'un rapport présenté à la Chambre des députés italienne.

Selon ce rapport, les trois quarts des terres du Bénadir sont cultivées par des esclaves se servant d'une pioche au manche très court, qui les oblige à travailler accroupis sur le sol. Soit parce que ces esclaves sont mal nourris, soit parce qu'ils ne sont pas poussés par leur propre intérêt, chacun d'eux n'arrive à labourer, en une journée, que *quelques centaines de mètres carrés.*

Le Congrès de Berlin, cédant aux instances du cardinal Lavigerie, avait *interdit la traite en Afrique*, il y aura de cela bientôt 20 ans. Le commerce des esclaves est ainsi entravé, et la main-d'œuvre diminue, ce dont se plaint vivement la Société anonyme du Bénadir.

Elle prétend qu'il n'est plus possible à l'agriculture de réaliser aucun progrès. Mais à qui la faute? Pourquoi ne remplace-t elle pas la pioche des indigènes par une pioche avec manche plus long, d'un maniement moins fatigant et plus avantageux ? Pourquoi même ne remplace-t elle pas ce système primitif de labour par la charrue ?

Dans la colonie du Bénadir, existent plusieurs millions de bœufs ; mais aucun Somali n'a jamais pensé à s'en servir pour le labour de la terre. Il n'est pas possible, d'après le rapport, de libérer les dizaines de *milliers d'esclaves* qui vivent encore *dans la colonie, avant* d'avoir appris aux indigènes la manière de substituer utilement au travail de l'esclave celui des bœufs, car cela signifierait l'abandon de la terre. Mais alors pourquoi ne pas travailler sans retard à amener *ce changement, qui serait* avantageux à la colonie ? Car il est impossible de changer les landes immenses et désertes en campagnes cultivées et fécondes, sans remplacer par la charrue tirée par des bœufs le travail faible et défectueux de l'homme.

Le rapport de la Société anonyme équivaut à l'aveu de l'exploitation de l'esclavage au Bénadir. Les Somalis eux-mêmes ne travaillent pas : c'est une race exclusivement guerrière, qui vit de razzias et de rapines. Elle se procurait *des esclaves* que des Arabes lui amenaient du centre de l'Afrique, et l'on sait que le commerce de la chair humaine se continue encore maintenant en secret. Les Italiens ferment les yeux; tout entiers à l'exploitation actuelle du Bénadir, sans se préoccuper de l'avenir, ils ne cherchent pas à améliorer les conditions de civilisation et de travail agri*cole, qui se seraient traduites pour eux* par une diminution momentanée des dividendes.

Les révélations qui se sont produites dans la presse ont ému l'opinion publique. La question sera très probablement portée devant les Chambres. La Société anonyme reçoit chaque année un subside de 400,000 fr. qui lui est donné par le gouvernement italien. Elle est au bénéfice d'une convention qui lie l'Etat jusqu'en 1946 ; mais des députés demanderont que cette convention soit résiliée, l'Italie ne pouvant rester attelée au maintien de l'esclavage dans une de ses colonies.

La Société milanaise du Bénadir, voyant se former l'orage, cherche en ce moment à le détourner en déplaçant les responsabilités. Elle fait publier dans les journaux que le maintien de l'esclavage est dû au gouverneur, M. Dulio, qui cumule avec ses fonctions officielles, celles de représentant de la Société à Mogadisciu et à M. Pestalozza, consul d'Italie à Zanzibar. Le siège de ce con*sulat a été, dit-on, transféré d'Aden* à Zanzibar, pour que le représentant de l'Italie pût mieux surveiller les posses*sions de la côte des Somalis. Or, M. Pes*talozza n'a jamais signalé aucun fait anormal, et maintenant encore, il ne semble pas qu'il soit en état de fournir des informations ou des documents sur la persistance du commerce des esclaves dans la colonie, sans donner les preuves de son inaptitude, et qui plus est, de sa complicité par négligence.

Ce fonctionnaire jouit cependant encore de la confiance de ses supérieurs. Car, M. Prinetti, ministre des affaires étrangères, justement préoccupé des sensationnelles révélations sur la colonie du Bénadir et sur le commerce des esclaves, soucieux aussi d'éviter un échec devant le Parlement, a envoyé, le 2 décembre, à M. Pestalozza, consul à Zanzibar, et à M. *Dimonale, commandant* du *Volturno*, l'ordre de se rendre à Mogadisciu, pour faire sans délai une enquête minutieuse et en communiquer le résultat au ministère.

Le secret a été gardé jusqu'ici sur cette mission, afin qu'au Bénadir on ne fût pas informé de l'arrivée des commissaires, qui doit survenir à l'improviste, pour avoir quelque efficacité. Le *Volturno* a dû arriver le 13 janvier à Mogadisciu, de sorte que *l'enquête a proba*blement commencé. Le *Secolo* ne partage pas les défiances plus ou moins sincères de la Société milanaise du Bénadir à l'égard de M. Pestalozza. C'est, dit-il, un consul très expérimenté dans les choses d'Afrique, et qui connaît les langues parlées dans le Somaliland. Il lui sera donc facile de s'aboucher avec les indigènes et de recueillir les renseignements les plus exacts. Le *Secolo* compte aussi sur le commandant Dimonale ; ce sont deux officiers de la marine italienne qui ont les premiers révélé ce qui se passait au Bénadir.

Souhaitons que les mesures prises par le gouvernement italien concourent au progrès de la civilisation et de l'humanité dans la contrée des Somalis. Les colonies n'ont, en droit public chrétien, pas de raison d'être, lorsque les colonisateurs ne s'attachent pas à élever le niveau moral et économique de la population indigène.

Chronique bernoise

Berne, 21 janvier.

Deuil bernois. — La construction du pont de la Grenette. — Les nouvelles péripéties de la lutte dans l'Oberland.

Les habitants de la ville fédérale sont sous l'impression de la disparition soudaine de l'ingénieur Paul Simons. Cette mort est presque un deuil public. Pourtant, M. Simons n'était pas Bernois. Il nous était venu d'Allemagne, et c'est Berlin qui l'avait vu naître en 1854. Mais son nom reste attaché à la construction des grands ponts de Berne. Le pont du Kornhaus surtout, dont les Bernois sont si fiers, et à juste titre, redira constamment aux futures générations la gloire de l'illustre ingénieur, qui sut lui donner cette hardiesse et en même temps cette solidité granitique que nous admirons, après avoir triomphé d'obstacles qui semblaient insurmontables.

Fils de M. le professeur Simons-Thormann, Paul Simons passa sa prime jeunesse dans les villes de Francfort et de Darmstadt, où il fit de brillantes études techniques. Il vint à Berne vers 1876, muni d'un diplôme d'ingénieur, et se fixa auprès de son oncle, M. Thormann de Graffenried. L'une des premières entreprises auxquelles il collabora fut la construction du pont du Kirchenfeld. Plus tard, appelé en Italie et en Allemagne, il fit une longue absence et nous revint pour diriger la construction du pont du Kornhaus, son chef-d'œuvre.

La réputation de l'ingénieur Simons s'étendait si loin que le gouvernement français lui confia la construction de ponts et de barrages sur l'Isère. Dans un travail où tous les ingénieurs français avaient échoué, M. Simons réussit.

Malheureusement, les efforts et les fatigues que lui imposa cette entreprise difficile portèrent une grave atteinte à sa santé. Il contracta une maladie de poitrine, qu'il alla soigner sur la Côte d'Azur, mais en vain. Il est venu mourir au milieu des siens, dans cette ville qui le considérait à l'égal des grands citoyens.

* * *

Un calme relatif règne, en ce moment, dans l'Oberland ; mais il a une lourdeur d'orage. Les gens d'Interlaken sont très montés. L'assemblée populaire de dimanche s'étant prononcée contre le candidat d'Interlaken, les partisans de M. Wyder ne se tiennent pas pour battus et ne paraissent pas vouloir accepter la décision de la majorité. La grande salle de l'*hôtel de la Croix* avait été envahie d'avance par les contingents recrutés à Bœnigen et Wilderswyl, et c'est ainsi que M. Seiler a pu se hisser sur le pavois.

De part et d'autre, on avait fait une telle propagande pour les deux candidats régionaux que la place manqua pour la candidature de M. Ritschard. Sur près de 600 suffrages exprimés, le directeur des Cultes du canton de Berne, citoyen oberlandais, n'en obtint que 33, malgré son acceptation formelle et malgré la recommandation envoyée télégraphiquement par les assemblées de Thoune et Meiringen, qui avaient renoncé à leurs grands hommes indigènes au profit de la candidature gouvernementale.

Certes, M. Ritschard ne méritait pas cet affront, car c'est par pur patriotisme et dévouement à la cause de son parti qu'il s'était résigné à troquer contre un siège de conseiller national son siège de député au Conseil des Etats, où il jouit d'une grande influence.

Le lendemain du meeting d'Interlaken, tous les députés oberlandais au Grand Conseil étaient réunis à Spiez, pour aviser aux mesures à prendre dans ces graves conjonctures.

On garde un silence aussi mystérieux que significatif sur les résolutions de ce conventicule. Les curieux et les impatients sont renvoyés à l'assemblée populaire convoquée pour samedi prochain à Thoune. Que va-t-il sortir de toutes ces allées et venues ? Est-ce que la diplomatie officielle finira par l'emporter sur les bouillonnements de l'âme populaire ? Les paris sont ouverts.

ÉTRANGER

Au Reichstag allemand

Berlin, 21 janvier.

Le Reichstag continue le débat sur le budget.

M. Richter critique vivement les budgets de la marine et du ministère des colonies. Il estime que la politique en matière de commerce manque de suite, car on ne sait pas dans quel sens les traités de commerce seront conclus.

Parlant de la situation du chancelier de l'Empire, M. Richter dit qu'à aucun moment la position de ministre n'a été si difficile.

Prennent ensuite la parole : MM. de Kardorff, du parti de l'Empire, Schrader, de l'Union libérale, Liebermann de Sonnenberg, du parti de la réforme. Ces trois orateurs exposent l'attitude de leur parti dans la question des traités de commerce. M. Liebermann de Sonnenberg parle également des relations de l'Allemagne avec l'Angleterre. « Cette dernière seule, dit-il, en tire profit. »

Le chancelier de l'Empire prend ensuite la parole.

En ce qui concerne les observations de M. Liebermann de Sonnenberg relatives à la non-réception des généraux boers par l'empereur, le chancelier déclare qu'il a proposé à Guillaume II de recevoir les généraux à la condition que ceux-ci s'abstiennent en Allemagne de toute agitation anti-anglaise, et qu'ils adressent une demande d'audience en qualité de sujets anglais par l'entremise de l'ambassade d'Angleterre. Les généraux ont accepté ces conditions.

« Je ne puis pas, dit le chancelier de l'Empire, nommer la personne qui nous a *servi d'intermédiaire dans cette affaire* ; mais je puis assurer que c'est une personne digne de foi et de haute honorabilité. Cette personne m'annonça après quelque temps que les généraux boers avaient subitement changé d'idée, et qu'ils estimaient qu'il ne leur était plus possible de demander une audience, trouvant plus juste que l'empereur les fît appeler. Dans ces conditions, il ne pouvait plus être question d'une audience ! »

Répondant à M. Liebermann de Sonnenberg, qui a déclaré que dans sa politique extérieure l'Allemagne fait preuve d'une amabilité exagérée, le chancelier de l'Empire dit : « Nous ne nous jetons à la tête de personne ; *nous ne sommes pas du tout* aussi « hystériques » que cela. Tout marchand pourra dire qu'il n'est pas nécessaire de se conduire grossièrement pour faire ses affaires. La grossièreté n'est pas de la dignité. Le chauvinisme et l'amour de la patrie ne sont pas des choses identiques. Nous ne voulons jouer nulle part le rôle de Cendrillon, mais nulle part aussi, nous ne voulons agir avec vantardise. Nous nous conduirons comme un homme tranquille et ferme, sans faiblesse, mais aussi sans provocation. *(Applaudissements.)*

Voici le passage du discours du comte de Bülow, d'avant-hier, relatif à l'entretien que l'ambassadeur d'Allemagne eut en novembre 1901 avec M. Millerand :

Je pourrais lire des passages du rapport de notre ambassadeur à Paris, au sujet d'un entretien qu'il eut en novembre 1901 avec M. Millerand, alors ministre du commerce, lequel, comme M. de Vollmar doit le savoir, est un ami politique et personnel de l'homme politique connu et du grand orateur qu'est M. Jaurès.

Et comme M. Jaurès, à ce que j'ai pu comprendre est bien considéré par M. de Vollmar (M. de Vollmar s'écrie : *Très bien !*), je pense que vous prêterez une certaine importance à ce que M. Millerand a dit, d'après le rapport de notre ambassadeur. M. Millerand me fit remarquer, rapporte le prince Radolin, que la question de l'assurance pour la vieillesse des ouvriers mineurs revenant à l'ordre du jour, ses efforts tendaient à établir un état de choses semblable à celui que l'empereur Guillaume, dans sa prévoyance, encourageait en Allemagne. (Applaudissements sur les bancs de la droite.)

L'Etat faisait plus, en Allemagne, pour la condition et le traitement humanitaire de ceux qui ne pouvaient plus travailler, que jusqu'alors on n'avait fait en France. Aussi, fallait-il penser à aller chercher des enseignements en Allemagne.

Son souci était d'éviter le danger de plus en plus menaçant de la grève, et non pas, comme on le lui reprochait dans le camp adverse, d'encourager la grève. Mais on ne pouvait y arriver qu'au moment où on tiendrait compte des réclamations fondées des ouvriers.

Je pourrais aussi vous lire cet autre passage du rapport, continue le chancelier de l'Empire, si celui-ci vous intéresse : J'ai ressenti de nouveau, durant cet entretien avec M. Millerand, l'agréable impression produite par sa personnalité digne et calme, éloignée de cette soi-disant affectation de ne s'occuper que des intérêts pratiques ; je m'en étais fait une toute autre idée d'après ce que j'avais lu et entendu dire.

M. Millerand poursuit énergiquement la suppression des classes inférieures, ce pourquoi la bourgeoisie montre peu de disposition. (Cris de : *Très bien !* sur les bancs des socialistes-démocrates.)

Cette interruption de votre part, dit le comte de Bülow en se tournant vers les socialistes-démocrates, me frappe beaucoup, c'est textuellement ce que l'empereur a écrit en marge du rapport. *(Hilarité.)*

Monsieur de Wolmar, dit le chancelier de l'Empire en s'adressant au député socialiste, je suis prêt à vous laisser lire le rapport. Vous verrez que l'empereur a écrit textuellement « très juste » et cela, partout. *(Hilarité.)*

Le rapport dit plus loin, continue M. de Bülow : « M. Millerand est éloigné de toute idée d'ébranler la puissance de l'Etat. »

Se tournant alors vers les socialistes-démocrates, M. de Bülow ajoute :

— Je vous souhaite un Millerand ! *(Très bien ! à droite.)*

Officier puni

Le capitaine allemand Mathieu, du premier régiment de grenadiers, à Kœnisberg, a été condamné par un Conseil de guerre à six semaines de forteresse pour brutalités commises à l'égard de ses subordonnés.

Les voyages du roi d'Espagne

M. Silvela, interviewé, a dit qu'il était probable que le roi visiterait Séville et d'autres villes de l'Andalousie, au mois d'avril. La visite à Lisbonne aurait lieu dans le courant de l'été. Quant au voyage d'Alphonse XIII en Catalogne, il ne se fera pas dans les circonstances actuelles.

La misère en Bretagne

Des secours continuent à être envoyés aux pêcheurs. Une quantité considérable de pain et de viande a été envoyée, notamment sur la côte sud. Les Conseils municipaux du Finistère ont voté des secours.

Funérailles

Les obsèques de M. de Blowitz ont été célébrées hier mercredi à Paris, dans l'église Saint-Honoré d'Eylau, au milieu d'une très nombreuse assistance. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Boulogne-sur-Seine. Aucun discours n'a été prononcé.

La richesse aux Etats-Unis

Durant la semaine qui vient de s'écouler, tous les grands journaux de New-York ont publié des suppléments financiers et commerciaux donnant un tableau général de l'état des affaires. Et les statistiques de pleuvoir fournissant le chiffre de la fortune totale du pays, de la dette publique, des dépôts des banques et Caisses d'épargne, des polices d'assurances sur la vie, du mouvement des exportations et importations, de l'activité des affaires dans certaines grandes industries comme l'acier, le fer et le charbon.

A l'heure présente, d'après les documents officiels, la fortune du pays monterait à 470 milliards de francs sans compter les centaines de millions, ce qui donnerait à chaque individu, dans les limites des Etats-Unis, qu'il soit homme, femme ou enfant, une fortune de 6600 francs. Malheureusement, la richesse ne paraît pas être si bien répartie, s'il est vrai, comme l'affirmait l'autre jour un publiciste bien informé, que deux hommes, au moins, MM. Rockefeller et Morgan disposent d'autant de dollars qu'il s'est écoulé de minutes depuis la naissance du Christ, c'est-à-dire mille millions !

La dette publique n'est que de 4 milliards *847 millions de francs, et le budget annuel* de l'Etat fédéral monte à 2 milliards 356 millions de francs. Il y avait en 1901 14,395,443 polices d'assurances représentant plus de 40 milliards de fr. et 30 milliards de francs de dépôts dans les Caisses d'épargne.

On parle souvent de la rapidité avec laquelle on vit en Amérique : tout s'y développe vite, les hommes et les chemins de fer, les villes et les affaires. Dans la dernière campagne électorale, M. Root, le brillant avocat qui est en ce moment secrétaire de la guerre, a imaginé de comparer les conditions générales de la vie économique en 1850 et en 1902, et de montrer les gigantesques progrès réalisés en cinquante ans. Il constata qu'il y a cinq fois plus de salariés aujourd'hui qu'alors et qu'ils reçoivent dix fois plus de salaires. On se plaint, en Amérique, que la vie est chère ; M. Root démontre que plusieurs objets de première nécessité tels que farine, café, sucre, étoffes, sont moins chers qu'il y a cinquante ans. Toutefois, il n'est pas moins certain qu'à l'heure actuelle il coûte plus de vivre aux Etats-Unis qu'à aucun moment durant les vingt dernières années. C'est là une conséquence naturelle des époques de prospérité. Les objets nécessaires à la vie coûtent plus cher, mais comme le travail est abondant et que les salaires sont généralement bons, l'état général est satisfaisant. Seuls, les fonctionnaires à traitement fixe ne bénéficient pas de ces années grasses ; il est vrai, d'autre part, qu'ils ne souffrent pas des années maigres, ce qui est un avantage, après tout, appréciable.

A San Salvador

Une dépêche de Panama annonce que les généraux Varahona et Manuel Rivas se sont mis à la tête des révolutionnaires contre le gouvernement du San Salvador. Le général Regalado, qui commande une forte colonne, a quitté la capitale pour attaquer les rebelles.

France et Italie

Les journaux annoncent qu'une division de l'escadre italienne saluera le président de la République française, lors de son prochain voyage en Tunisie.

Parti conservateur anglais

A l'élection complémentaire de West Derby, Liverpool, le candidat conservateur, M. Rutherford, a été élu par 5455 voix, contre 3251 données au candidat libéral M. Holt. Il s'agissait de remplacer un conservateur décédé. La majorité conservatrice a diminué.

LETTRE D'ALLEMAGNE

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Berlin, 19 janvier.

L'accalmie qui a succédé aux violentes *luttes du Reichstag ne signifie pas que la* paix soit faite : ce n'est que la réaction inévitable après le paroxysme de tempête qu'avaient atteint les esprits. La lutte a été trop ardente pour que l'oubli se fasse aussi facilement. En outre, on ignorait, dans le public non initié, ce qui s'est tramé au juste derrière la coulisse, entre les défenseurs du tarif douanier et le gouvernement. Il est tout naturel que le pays ait tenu à être renseigné là-dessus de la bouche même de ses représentants. Des assemblées ont donc eu lieu dans tout le territoire de l'Empire pendant les vacances parlementaires, et les députés y ont rendu compte de leurs votes à leurs électeurs — tâche d'autant plus délicate que les votes des partis n'ont pas toujours répondu aux promesses des proclamations électorales. Ces explications nous ont édifié sur les dessous du compromis en vertu duquel le tarif douanier, si défavorable à l'agriculture, a été finalement adopté.

Après que, le 12 novembre, le chef socialiste Bebel eut déclaré la guerre au couteau au projet du tarif, et annoncé que son parti emploierait tous les moyens d'obstruction pour empêcher le vote de la loi douanière, les personnalités dirigeantes des partis protectionnistes se concertèrent sur les mesures que commandait la situation.

Il était tout indiqué de porter la défense sur le terrain du règlement parlementaire, et, en effet, diverses propositions de revision du règlement furent mises en avant. Elles réunirent l'assentiment des groupes et leur efficacité a démontré, depuis, que ceux-ci avaient bien choisi leurs armes défensives. Mais parmi les alliés, il y en eut qui posèrent des conditions : le parti national-libéral demanda, en échange de son consentement, qu'un accord intervînt entre les groupes de la majorité sur le fond même de la question douanière.

C'est ici que le rôle du Centre fut décisif. Si le Centre s'était résolument opposé à la demande des nationaux-libéraux et avait maintenu la lutte contre l'obstruction sur le terrain du règlement, où le Reichstag est seul maître, les nationaux-libéraux se seraient trouvés isolés, car les conservateurs étaient pour la tactique adoptée par le concert des groupes. Devant le danger d'un

---

11 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

La peur de vivre

PAR

Henry BORDEAUX

Madame Guibert accueillait presque maternellement Jean Berlier. Tout petit, elle l'avait vu jouer au Maupas, et confondu avec ses propres enfants. Il était le fils unique d'un avocat qui fut l'honneur du barreau de Chambéry et mourut à la fleur de l'âge. Prématurément orphelin, il avait été élevé par un oncle un peu singulier et original qui oubliait les hommes et jusqu'à son neveu dans le commerce des fleurs. C'était un frère de sa mère, M. Loigny habitait près de la ville, sur la route de Cognin, une petite maison qui *disparaissait* sous les rosiers. Il cultivait son jardin et rédigeait une nomenclature des noms des roses. Ainsi tous les instants de sa vie étaient absorbés. Il ne distinguait pas très nettement la durée des absences de Jean, qui était officier aux tirailleurs algériens ; quand celui-ci revenait en congé, tous les dix-huit mois, il lui faisait part aussitôt de ses découvertes dans la famille des rosacées, et pensait lui témoigner par là une grande affection.

Marcel et Paule débouchèrent dans l'avenue. Jean leur exposa qu'ils étaient attendus à la Chênaie.

— D'ailleurs, dit-il à Marcel, ne dois-tu pas une visite à Madame Dulaurens, depuis la bataille des fleurs ? C'est une occasion de t'acquitter, en jouant au croquet.

— C'est vrai, approuva le capitaine.

— Vous venez avec nous, Mademoiselle Paule ?

Mais Paule refusa, alléguant son humeur sauvage.

Marcel la regarda avec tristesse, et Jean avec une curiosité sympathique. Ce dernier se souvenait d'avoir joué autrefois, dans cette cour *même, avec une enfant d'une gaîté exubérante*, plus vive et plus leste qu'un garçon ; il retrouvait à la place une jeune fille réservée et fière, même avec ses camarades de jeux, et ne pouvait se tenir pourtant d'admirer sa grâce élancée et mince, mais vigoureuse, et ses yeux sombres d'où la lumière semblait jaillir. Il eût voulu reconquérir l'amitié de sa petite Paule, et devant cette Paule si belle et d'un abord si froid, il éprouvait de la gêne et comme un grave ennui qu'il évitait d'approfondir.

— Laissez-moi vous faire un reproche, Jean, dit tout à coup Madame Guibert.

— Oh ! non, je vous en prie, ne me faites pas de reproches ! répliqua le jeune homme en imitant la moue des personnes fâchées. Sa bonne humeur était proverbiale, et dès qu'on l'apercevait, tous les visages s'éclairaient.

— *Pourtant, nous sommes vos amis les plus* anciens, et nous apprenons par Madame Dulaurens le grand événement de votre vie.

— Quel grand événement ? fit Jean qui simula la stupeur.

A ce moment, Paule se leva et se dirigea vers la maison comme si elle avait quelque important devoir à remplir.

— Votre mariage.

— Mon mariage ! Et avec qui, juste ciel !

— Avec Mademoiselle Isabelle Orlandi.

Madame Guibert, qui parlait toujours sérieusement, avait cru au propos de Madame Dulaurens. Jean Berlier se mit à rire.

— Mon flirt ! Elle a voulu dire mon flirt ! Mais je gage que vous ne savez pas la définition de ce mot anglais.

Paule montait lentement l'escalier. Elle avait touché *sa poitrine comme si elle respirait* à peine, et puis avait repris sa marche plus légèrement. En passant devant la glace du salon, elle s'arrêta, surprise de sa beauté. La lumière favorable du jour lui renvoyait une image plus charmante qu'elle ne s'attendait à la voir. Elle se sourit avec tristesse, et *ce sourire signifiait* : — A *quoi bon* ? A quoi bon la beauté à celles qui n'ont pas de dot, et ce foyer de tendresse et de dévouement qui brûle dans le cœur vide comme une lampe oubliée dans un sanctuaire désert ? — Pourtant elle puisait une consolation involontaire dans le spectacle de son inutile séduction.

Jean avait pris l'air grave d'un savant qui résout un théorème.

— Le flirt est précisément la cour que l'on fait aux jeunes filles qu'on n'épouse pas.

— Cela s'appelle en français conter fleurette, dit Madame Guibert. Jean, vous avez tort. Je suis une vieille femme : écoutez moi. La partie n'est jamais égale. Les jeunes filles attendent toujours un mari. Vous trompez leur espoir qui est légitime, et vous troublez vainement, pour votre plaisir, la paix de leur cœur et la *droiture de leur sentiments.*

Le jeune homme écouta cette petite morale avec un sourire respectueux.

J'aime beaucoup vous entendre parler ainsi. Mais je vois que les jeunes filles modernes vous sont étrangères.

— A moi aussi, dit Marcel. Tu vas souvent à la Chênaie ?

— Oui, je suis trop remuant pour passer mes journées à la villa des Roses. Mon oncle craint toujours que je n'écrase ses plates-bandes. Il vit dans des transes continuelles et pousse enfin, quand il me voit les talons, un soupir de soulagement. Le personnel de la Chênaie est si intéressant.

— Vraiment ? demanda Marcel en s'efforçant assez mal de prendre un air détaché.

— Il trouve mille combinaisons ingénieuses *pour tuer le temps, qui est son plus redoutable* ennemi. Et, malgré tout, il connaît parfois l'ennui de ne rien faire. Madame Dulaurens s'agite, s'irrite, invite et rédige des menus ou des comptes rendus de ses matinées pour les journaux mondains. Monsieur, cérémonieux et méticuleux, range sa bibliothèque dont nul ne s'avise jamais de troubler la belle ordonnance, salue les invités de sa femme, approuve les moindres paroles de sa femme, et par son attitude prosternée demande sans cesse pardon de sa roture à une personne aussi foncièrement aristocratique. Le jeune Clément, sur son automobile, écrase des chiens ; fort heureusement, il s'en est tenu là jusqu'ici.

— Et Alice ? questionna ingénument Madame Guibert.

Le jeune homme répliqua avec prudence :

— Mademoiselle Alice attend les événements. Ils ne peuvent manquer de lui être agréables. Le ciel l'a comblée de beauté.

— Mais ne cherches-tu que les Dulaurens à la Chênaie ? dit le capitaine.

— Il y a aussi leurs invités. Madame Orlandi, par exemple. Madame Orlandi est revenue dans sa ville natale pleurer ses charmes perdus plutôt que son mari. Du temps qu'elle était belle, elle habitait Florence. Après la fuite de sa jeunesse, elle a quitté le monde et l'Italie. Sa fortune ébréchée le nécessitait. Mais elle ne voulut pas déchoir aux lieux mêmes de ses triomphes. Elle a retiré de son appartement toutes les glaces ; elles se sont réfugiées, assure-t-on, dans la chambre de sa fille. Elle n'emploie que des bonnes fraîches et jolies, et se pare de bijoux comme une châsse. La journée se passe à sortir et à rentrer ces témoins d'anciens succès. Néanmoins, elle trouve encore le temps de s'occuper d'un affreux carlin, du nom de Pistache, qu'elle préfère à Mademoiselle Isabelle.

— Nous y voici, fit Marcel, après un long chemin.

— *Mademoiselle Isabelle est charmante.* Elle sait qu'elle doit à sa beauté d'épouser un mari millionnaire. Elle ne faillira pas à cette obligation. Sa mère et moi, nous l'encourageons.

— Oh ! protesta Madame Guibert, qui s'arrêta de travailler.

— Elle n'a pas besoin d'encouragements, continua le jeune homme. Ces Italiennes sont très pratiques. Enfin, Mademoiselle de Sougeon, dont le maigre profil de vieille fille noble décore sans cesse la Chênaie, n'est pas la moins curieuse à connaître.

— Je la connais, interrompit Madame Guibert. Celle-là est une sainte. Elle préside un grand nombre d'œuvres charitables, et dépense une vie précieuse en pieuses conférences et en pèlerinages.

— Dites plutôt, en présidences et en voyages. Elle aime le mouvement et le gouvernement. Elle dirige et se déplace. La légende assure qu'elle pressure ses débiteurs comme un Juif afin de pouvoir rendre à Dieu de plus fréquentes visites.

Madame Guibert voulut l'arrêter.

— Jean, mon cher Jean, que nous racontez-vous ! Vous allez nous faire croire que vous êtes méchant.

— Ce ne sont que des médisances, dit le jeune homme. Excusez-moi. J'ai parlé librement, comme je le ferais dans ma famille, si j'en avais une.

Et pour ne pas s'attarder au regret que contenait cette fin de phrase, il ajouta :

— Ici, je me sens à l'aise. J'y suis venu tout enfant, et c'était la maison du bonheur. Mais ne me parlez pas de cette demoiselle de Sougeon. Elle, une sainte ? Ah ! non. Vous, Madame, oui.

Madame Guibert, malgré l'âge, ne s'entendait point louer sans rougir. Sa vaillance n'était qu'intérieure.

— Jean, que dites-vous là ? Dieu m'a gâtée. Voilà tout.

(A suivre.)

isolement, et la perspective d'assumer la responsabilité d'un échec du projet de loi, il est presque certain que les nationaux-libéraux auraient capitulé. En sonscrivant à *leurs exigences, le Centre leur épargna cette* recule.

Les conservateurs se trouvèrent, dès lors, placés en face de l'alternative suivante : ou bien se retirer de l'accord ou bien subir les conditions des nationaux-libéraux. Pendant qu'ils agitaient ce dilemme, les scènes les plus révoltantes se déroulaient au Reichstag, où l'obstruction se faisait démagogique. L'énervement que ces violences produisaient sur les partis de majorité gagna les conservateurs, qui perdirent leur sang-froid. Ils consentirent à ce que le tarif lui-même devint l'enjeu de l'entente. Celle-ci ne pouvait, dès lors, plus se faire sans l'intervention du gouvernement. C'est alors que se révéla toute l'adresse diplomatique du comte Bülow. Bien que le gouvernement dût avoir plus que à cœur quiconque l'aboutissement du tarif — puisque, dans l'éventualité d'un échec, il se serait trouvé dans l'impossibilité d'entreprendre des négociations en vue de nouveaux traités de commerce, et que, de plus, la situation défavorable des finances de l'Empire l'obligeait à compter absolument sur le rendement du nouveau tarif, — M. de Bülow sut affecter *un air détaché, destiné à faire croire aux* conservateurs que le sort du tarif lui était parfaitement indifférent.

Trompés par cette attitude, les conservateurs se dirent qu'après tout il valait mieux tenir la proie que courir après l'ombre ; que le jeu pouvait en définitive devenir dangereux, et la grande majorité d'entre eux vota un tarif que le groupe avait auparavant déclaré inacceptable.

Une partie du groupe, toutefois, se méfia du piège tendu par M. de Bülow et resta irréductible : à la tête de cette fraction de clairvoyants figurait le premier président de la Ligue des agrariens, baron Wangenheim. Prêts, d'ailleurs, à combattre l'obstruction par tous les moyens que le règlement mettait à leur disposition, ils déclinèrent l'acceptation en bloc du tarif douanier, et réclamèrent que la discussion en eût lieu par articles : on avait le temps, puisque le Reichstag avait encore devant lui un délai de six mois. Ils avaient la persuasion très fondée que l'examen détaillé du tarif aurait pour résultat d'améliorer celui ci dans un sens plus favorable à l'agriculture. Et alors, le gouvernement se serait trouvé acculé à *l'une ou l'autre de ces décisions : ou bien* accepter le tarif tel qui serait sorti des débats du Reichstag, ou bien le refuser irrévocablement.

Mais la fraction intransigeante des conservateurs resta en minorité, grâce au doigté du comte Bülow, qui réussit à faire adopter par le Reichstag des décisions qui déchargeaient complètement le gouvernement.

Tous ces événements ont eu pour effet de déchaîner une violente polémique entre la Ligue des agriculteurs et le parti conservateur. La Ligue avait envoyé à tous ses adhérents une circulaire notifiant la décision qu'elle retirait son soutien, à l'avenir, aux partis et aux candidats qui avaient enfreint les promesses faites publiquement par eux à l'agriculture. Il sembla un moment que les deux vieux alliés en arriveraient à une rupture irrémédiable. Heureusement, la joie bruyante que manifestait la presse libérale, au spectacle de ce conflit, ramena les adversaires au sang-froid. Hier même, la hache de guerre a été solennellement enterrée. Le Comité du parti conservateur et le président de la Ligue ont échangé des déclarations *qui abolissent le passé et refont l'union* entre les deux partis. La clause culminante de l'accord consiste dans l'engagement réciproque de combattre tout nouveau traité de commerce qui ne tiendrait pas un compte équitable des intérêts agraires.

Le cri de ralliement pour la prochaine période électorale sera donc, d'un côté : *pour les traités ! et de l'autre : pas de* traités !

Echos de partout

BLOWITZIANA

Le *Times* consacre, naturellement, un long article nécrologique à M. de Blowitz.

L'origine du célèbre correspondant n'y est point éclaircie. M. de Blowitz se proposait de la faire connaître. Quelques jours avant sa mort, il disait : « J'ai de bien curieuses choses à dire, des choses que personne ne soupçonne, sur ma jeunesse et mes origines. » Quand, en 1871, on lui proposa de faire une partie de la correspondance du *Times*, il avait entre trente-huit et quarante-cinq ans (on n'a jamais su l'année exacte de sa naissance). Il savait mal l'anglais, qu'il parla toujours avec le plus déplorable accent et la plus complète insouciance de la prononciation. Enfin il n'avait, de sa vie, lu un *seul numéro du Times*.

Laurence Oliphant, qui l'initiait, déploya devant lui, sur le parquet du bureau, les 20 pages de l'immense journal et lui donna sa première leçon de journalisme.

En 1872, Delane, le grand et célèbre directeur du *Times* vint à Paris et entendit, avec Blowitz, un discours de Thiers à l'Assemblée nationale. *Blowitz le reconduisait le soir à la gare du* Nord. « Quel dommage, s'écria Delane, en partant, que nous ne puissions avoir ce discours de Thiers demain matin dans le *Times*. » Blowitz saisit la balle au bond. Sa prodigieuse mémoire allait lui servir à éblouir son directeur et en même temps, à démontrer l'utilité de son projet chéri, celui d'un fil spécial. Il se rend dans un bureau de télégraphe et transmet, de mémoire, presque tout le discours de Thiers qu'il avait entendu. En débarquant le lendemain à Londres et en ouvrant le *Times*, Delane n'en pouvait croire ses yeux. Le discours de Thiers était dans son journal. Blowitz devint correspondant officiel du *Times*. Et il eut son fil spécial.

Un grand journal américain avait sollicité et obtenu de M. de Blowitz de publier en articles les mémoires de l'ancien correspondant du *Times*. M. de Blowitz ne touchait pas moins de un franc par mot. Et chacune de ses correspondances contenait au moins deux mille mots !

Que sont auprès de cela les rimes d'or de la poésie !...

MOT DE LA FIN

Dans un salon, une dame, parlant d'une de ses amies, dit :

Dieu ! qu'elle est *sotte !*

— Qu'en savez-vous ? réplique une autre personne. Elle ne dit jamais rien !

— C'est vrai ; mais on *voit qu'elle pense des bêtises !*

CONFÉDÉRATION

Autour du Simplon. — On télégraphie de Berne à la *Zürcher-Post* que les négociations à Rome au sujet du Simplon seront probablement terminées aujourd'hui.

Le Conseil fédéral examinerait la question du transfert à Brigue de la gare centrale de Domo-d'Ossola.

Presse. — Il vient de se fonder à Granges (Soleure), un nouvel organe destiné au monde des tireurs : *Der Schweizer-Schützenfreund.*

A Genève. — Le Grand Conseil genevois discute l'arrêté relatif à l'acceptation de l'arrangement concernant le Jura-Simplon. Le rapporteur propose l'adhésion, malgré la perte de 408,000 fr. qui en résulte pour le canton.

Le Grand Conseil adopte définitivement l'arrêté et fixe à 292,000 fr. le solde qui revient au canton de Genève sur les droits de réversion.

— On parle de M. le conseiller d'Etat Didier, chef de la Police, comme futur directeur de la Banque hypothécaire genevoise.

Presse suisse. — Le Comité de l'association de la presse suisse a nommé une sous-commission de quatre membres, chargée d'examiner le projet relatif à l'institution d'un Secrétariat permanent. Cette Commission est composée de M. Vallette (Genève), Welti (Zurich), Burren (Berne), et Hablutzel (Winterthour).

Sur la proposition du Dr Wettstein, de Zurich, un Comité restreint a été chargé de vouer son attention au projet tendant à compléter le Code pénal fédéral en ce qui concerne la glorification du crime et d'examiner si ce projet n'est pas de nature à porter atteinte à la liberté de la presse.

Fribourgeois au dehors. — Il existe à La Chaux-de-Fonds une Société fribourgeoise de secours mutuels qui compte trente-six ans d'existence. Le compte-rendu financier de l'année 1902 indique un effectif de 74 membres. La Société a délivré pour 1184 fr. de secours, à raison de 2 fr. et 2 fr. 50 par journée de maladie. La fortune de l'association s'élève à 4394 fr. 32.

Affaires lausannoises. — La Municipalité de Lausanne porte à la connaissance du Conseil communal que les comptes de la dépense effectuée, depuis 1898, pour la construction des bâtiments universitaires de Rumine, et le devis des travaux à exécuter jusqu'à achèvement de l'œuvre, accusent un découvert de 942,000 fr. par rapport au solde encore disponible du fonds de dotation.

Les Tribunaux

En 1898 mourait au Caire un ingénieur d'origine tessinoise, M. Giacomo Lepori, qui en 1896 avait acquis la bourgeoisie zuricoise et s'était marié à Zurich peu de temps après. M. Lepori laissait deux enfants. La question de la tutelle et celle des impôts et des droits de succession souleva un conflit entre les cantons de Zurich et du Tessin, le premier fondant ses prétentions sur ce que, d'après lui, M. Lepori avait eu son domicile ordinaire à Zurich depuis son mariage, et le second alléguant que M. Lepori n'avait pas cessé d'avoir un domicile permanent à Castagnola, près Lugano. En conséquence, l'autorité tessinoise se refusait à se dessaisir de l'inventaire de la succession Lepori et à en donner une copie au canton de Zurich. L'affaire est venue devant le Tribunal fédéral, qui a débouté le canton de Zurich *de ses prétentions.*

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Incendie à bord de la « Touraine ». — Le feu s'est déclaré, hier mercredi, entre midi et une heure, dans le port du Havre, à bord du paquebot la *Touraine*, avec une intensité inouïe. Malgré de prompts secours, le salon des premières et les cabines de luxe ont été entièrement détruits. Le feu gagne les cales.

La Compagnie transatlantique communique la note suivante :

« L'incendie qui avait éclaté à bord de la *Touraine* a été maîtrisé à quatre heures et quart. Les dégâts, couverts par une assurance, consistent dans la perte du salon de première classe et d'une partie des cabines de luxe. »

Explosion. — Une explosion de chaudière s'est produite dans les hauts fourneaux Tupper, à Bilston (Angleterre). Il y a eu deux personnes tuées sur le coup et neuf blessées qui ne survivront pas à leurs blessures.

Arrestation. — On vient d'arrêter, à Rome, le lieutenant Madugno, inculpé d'assassinat sur la personne de sa femme, dont on racontait dernièrement la fin tragique. Cette arrestation suspend une enquête ministérielle ouverte pour rechercher comment le lieutenant Madugno, revenu dernièrement de Chine, a pu acheter une villa de 300,000 francs, alors qu'avant son départ il était sans fortune. Le bruit court que, dans une reconnaissance, le lieutenant Madugno aurait dévalisé la maison d'un riche mandarin et qu'il aurait fait le trafic d'objets précieux.

SUISSE

Au Simplon. — Il y a quelques jours, un cantonnier de la route du Simplon entendit, en passant devant le *vieil Hôpital*, qui sert actuellement de remise à provisions, un bruit venant de l'intérieur. Il s'empressa d'en aviser le prieur de l'Hospice, qui accourut sur place avec quelques ouvriers.

On trouva la porte d'entrée enfoncée, et en présence du gendarme de Gondo, avisé par télégraphe, il fut constaté que toutes les portes des chambres et des cuisines du second étage étaient forcées. Les malfaiteurs avaient ouvert les caisses de vin et de liqueurs qu'ils ont pu découvrir, et avaient fait large bombance, car de toutes parts s'étalaient des bouteilles vides, ou à moitié vidées.

La chambre des provisions (fromage, café, sucre, viande sèche, etc.) avait reçu également la visite des malandrins, qui s'étaient empressés de faire main basse sur tout ce qu'ils avaient pu emporter.

FRIBOURG

Omnibus-automobiles. — On nous prie d'annoncer que le service d'omnibus automobiles sera interrompu à l'avenir, non seulement le vendredi, mais aussi le dimanche matin. Le service sera repris avec la course de 12 h. 15 sur Posieux.

Concert. — Nous apprenons que la musique de *Landwehr* donnera son grand concert annuel le dimanche 1er février, à 8 h. du soir, dans la grande salle de la Grenette. La *Landwehr* s'est assuré pour la circonstance le concours d'une excellente cantatrice, Mlle Wick, qui s'est fait apprécier déjà à Berne, et dont les journaux de cette ville ont fait le plus grand éloge.

La *Landwehr* a du reste composé à l'intention de ses auditeurs un programme choisi et entièrement nouveau, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Dimanche, 25 janvier

FÊTE DE LA SAINTE-FAMILLE

Grand'messe solennelle, à 9 heures, à la Grotte, chapelle de la Sainte-Famille, rue *Grand'Fontaine. Le soir, à 4 heures, Vêpres,* instruction, Salut solennel.

Un *triduum* de prières préparatoires à cette fête aura lieu dans cette même chapelle, à 6 h. du soir, *jeudi, vendredi, samedi.* On y priera pour toutes les familles chrétiennes de la cité.

DERNIER COURRIER

Angleterre

M. de Bülow a affirmé au Reischtag allemand, mardi, que, dans les affaires du Vénézuéla, il y avait union étroite entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Un court extrait de la *Saint-James's Gazette* de Londres montre combien intime est l'alliance entre l'Allemagne et le Royaume-Uni : « Qu'il y eût ou non trop peu d'eau, dit-elle, en faisant allusion au prétexte donné pour la retraite de la *Panthère devant l'entrée du golfe de Maracaïbo*, en tout cas, il y avait trop de feu. Cet échec des Allemands a causé plus de joie ici qu'une victoire anglaise. »

Turquie

L'auteur de la tentative d'assassinat sur le patriarche arménien, à Constantinople, a déclaré qu'il avait agi par vengeance personnelle ; mais l'opinion générale est que son bras fut armé par les Comités révolutionnaires. Toutes les rues menant au patriarcat sont gardées par crainte d'une manifestation.

— Le Sultan a promulgué un iradé accordant aux établissements religieux anglais les mêmes privilèges qu'aux Français, Allemands et Italiens.

— Mardi, il est tombé à Constantinople une forte neige, ce qu'on n'avait pas vu *depuis vingt ans.*

Allemagne

Une réunion de 160 délégués des catholiques du cercle de Molsheim (Alsace-Lorraine) a voté, à l'unanimité moins une voix, la motion suivante : « La question de l'adhésion des députés alsaciens au groupe du Centre ne doit pas être posée aux élections générales prochaines. Il appartiendra aux futur députés de décider à quel moment cette fusion devra se faire. »

Maroc

Les dernières nouvelles de Fez, datées du 16, disent que le prétendant reste à quelque distance de Fez. La route est barrée par des troupes chérifiennes. L'attitude de plusieurs tribus Hyaïna paralyse le prétendant. Il a déclaré que les Européens ont tort de quitter Fez. Il ne leur en veut pas. Maître de Fez, dit-il, son premier soin eût été de les protéger.

Belgique

La Commission du Sénat a discuté la loi sur les outrages publics aux mœurs, qui lui a été renvoyée. Elle a adopté le texte suivant pour un article contesté :

Sera puni des mêmes peines quiconque aura chanté, lu, récité, proféré ou fait entendre des obscénités dans les rues ou lieux publics visés par l'article 244 du Code pénal

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Au Vénézuéla

Maracaïbo, 21 janvier.

Depuis 6 heures du matin, trois navires de guerre allemands, la *Panther*, la *Gazelle* et le *Vineta*, bombardent le fort de San Carlos ; les Vénézuéliens ripostent courageusement.

Caracas, 22 janvier.

On dit que, dans le bombardement du fort de San Carlos, le village de ce nom *a été incendié par les obus allemands.* Le bruit court que plusieurs personnes sont mortes de faim et de soif dans l'île de Los Roques, au nord de La Guayra, parce qu'elles ne pouvaient plus s'approvisionner à la suite du blocus.

Washington, 22 janvier.

M. Bowen a eu mercredi un entretien avec le président Roosevelt ; la question vénézuélienne a été longuement discutée. M. Bowen affirme qu'une solution pacifique est en bonne voie.

Londres, 22 janvier.

On télégraphie de Tanger au *Morning Leader* que la grande tribu des Rhoumens s'est révoltée près de Marakesch ; la garnison est partie pour combattre les rebelles. La population de Marakesch, devenue fanatique, menace les résidents français. Un coup de feu a été tiré sur un Juif employé dans une maison française.

On télégraphie de Tanger au *Times* qu'il se confirme que des désordres sérieux se sont produits à Marakesch.

Rome, 22 janvier.

La Conférence des délégués suisses et italiens pour le Simplon a décidé, hier mercredi, après une longue discussion, d'interrompre ses délibérations et de se réunir pour une dernière séance dès que les instructions attendues de Berne seront arrivées.

New-York, 22 janvier.

Une collision s'est produite mardi soir entre un train de voyageurs et un chasse-neige, sur la ligne du Nord, dans l'Etat de Washington. Il y a eu douze tués et douze blessés.

Londres, 22 janvier.

Mercredi a commencé devant la haute Cour de justice le procès en haute trahison intenté à M. Arthur Lynch, colonel au service des Boers, élu député par un collège irlandais.

Madrid, 22 janvier.

L'Arragon ayant débordé à Caparroso, *dans le Navarre, l'eau a miné les fondations* de la ville ; on craint une catastrophe. Le Conseil municipal a demandé du secours par télégramme.

Cadix, 22 janvier.

Une violente tempête a causé de grands dégats dans la ville. On signale plusieurs naufrages et la mort d'une personne.

Lemberg, 22 janvier.

Un violent tremblement de terre a été ressenti dans la localité de Daleskzyki et à plusieurs kilomètres à l'entour, au milieu de la nuit. Les habitants effrayés se sont précipités en désordre dans les rues.

Lemberg, 22 janvier.

Suivant les journaux, le czar a décidé, à l'instigation de l'archevêque de Mohilew, que les Congrégations françaises non autorisées pourraient s'établir dans certaines régions de la Russie. Plusieurs Congrégations auraient l'intention de s'établir en Sibérie.

Lemberg, 22 janvier.

L'anniversaire de la révolution polonaise de 1863 a été solennellement célébré mercredi. Au Théâtre national, le *bourgmestre a prononcé une allocution* dans laquelle il a glorifié la révolution et critiqué l'état de chose actuel.

Berne, 22 janvier.

Le comte de Kuefstein, accrédité depuis le *7 juin 1895 comme ministre* d'Autriche-Hongrie auprès de la Confédération suisse, a présenté ce matin, à 11 ½ heures, ses lettres de rappel au président de la Confédération.

Le Conseil fédéral lui offre un déjeuner d'adieu au Bernerhof.

Berne, 22 janvier.

Le Conseil fédéral a tenu ce matin une séance extraordinaire pour s'occuper de la Conférence concernant le Simplon, qui siège en ce moment à Rome.

Pour la Rédaction : J.-M. SOUSSENS.

†

Monsieur Alexandre Dupraz, à Rue ; Monsieur et Madame François Dupraz-Leyat, et leurs enfants, à La Tour ; Monsieur et Madame Alfred Dupraz-Esseiva, et leurs enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Emmanuel Dupraz Robadey, et leurs enfants, à Romont ; Monsieur et Madame Joseph Dupraz-Surchat, et leurs enfants, à *Rue ; Mademoiselle Marie Dupraz, à Rue ;* Monsieur et Madame Chabanier-Dupraz, et leurs enfants, à Marseille ; Madame veuve *Marguerite Dupraz, à Bois-Colombes ; Ma*dame veuve Victorine Wuichard, et ses enfants, à Semsales ; Madame veuve Augustine Salliet, à Bœge ; Mesdemoiselles Piccot-Meynet, à Lullin ; Monsieur Dupraz-Viollet, à Lullin ; les familles Jaquier et Freyres, à Bonneville ; les familles Cardinaux-Wuichard, à Fribourg, Grand-Wuichard, à Semsales, Conus-Wuichard, à Siviriez, Senn-Wuichard, à Saint-Gall, Zaza-Wuichard, à Moudon ; les familles Surchat, à Blessens et Boulos ; les familles Rouvenaz et Conus, à Rue, Leyat, à Genève, les familles Monney et Jaquenoud, à Estavayer, Siviriez et Vuisternens, ont la profonde douleur de vous faire part que leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Paul DUPRAZ

est décédé à Rue, le 21 janvier, dans sa quarantième année, *muni de tous les secours* de la religion, après une courte et pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Rue, samedi 24 janvier, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Rue, le 21 janvier 1903

R. I. P.

†

Les familles Wuichard et Ropraz font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles éprouvent en la personne de

Monsieur Albert WUICHARD

leur fils et frère, décédé le 22 janvier, à l'âge de 18 ans, muni de tous les secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu samedi le 24 janvier, à 8 heures, à Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire : Grand-Escalier du Collège, 199.

R. I. P.

POUR MAIGRIR
par le THÉ MEXICAIN (Voir l'article inséré plus loin).

Vins. — Les journaux vaudois, donnant les noms des adjudicataires dans les mises de vins de la Commune de Lausanne et de la Commune de Vevey, nous apprennent que M. Oswald Gex, à Bulle, a fait d'importants achats dans les meilleurs crûs. Connaissant le fin dégustateur qu'est le sympathique tenancier de l'Hôtel-de-Ville, nous ne doutons pas qu'il réserve à ses anciens et nouveaux clients une « fine goutte ». 299

Comment maigrir sans nuire à la santé

Tout le monde sait que l'obésité altère la santé, détruit la beauté des formes et vieillit avant l'âge.

Pour paraître jeune à tout âge, pour garder longtemps son charme et son exquise séduction, la femme doit rester mince et conserver la beauté plastique.

Pour cela, si vous commencez à grossir, si le ventre, les hanches prennent des proportions exagérées, si la taille s'efface, si le corps devient volumineux, *prenez le Thé Mexicain* et vous maigrirez sûrement.

Deux à trois tasses par jour de ce bienfaisant thé, et en quelques semaines le ventre et les hanches diminueront, la taille deviendra fine et souple. Le double menton et les plis du corps s'effaceront, les rougeurs du visage disparaîtront. Les mouvements deviendront libres et vous aurez retrouvé la tournure et la grâce de la jeunesse.

Composé de plantes dépuratives et amaigrissantes, le *Thé Mexicain du Dr Jaccas*, constitue un traitement tout à fait inoffensif, et une cure végétale qui élimine la graisse et équilibre sa formation.

La personne maigrit et reste toujours mince. Le sang est clarifié, ce qui rajeunit le teint.

Et telle personne grosse, à mouvements lourds, avec un ventre volumineux, des hanches fortement développées, le visage vieilli avec son double et *triple menton, se voit complètement transformée* grâce à ce merveilleux traitement végétal et amaigrissant qu'est le **Thé Mexicain du Dr Jaccas.** En resserrant les tissus, le thé Mexicain donne fermeté aux chairs, ramène le cou, le ventre, les hanches à leur proportion normale et rend à la taille sa finesse. L'ensemble de la personne a retrouvé la grâce et l'élégance d'autrefois.

Prix de la boîte avec instruction : 5 fr. 35. Les six boîtes : 28 francs, franco de port, contre mandat-poste adressé à M. le Directeur de la **Pharmacie Richelieu, 93, Rue de Richelieu, 93, Paris.**

F.L. Cailler's BLOK

le meilleur chocolat au lait pour cuire

la portion 10 centimes

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE
contre les dégâts causés par le feu
BALE

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance du public que notre agent, ***M. G. KEMM, négociant, à Fribourg,*** se voit obligé de renoncer à notre agence pour cause d'affaires. A sa place, nous avons nommé comme agent pour Fribourg et les environs *H354Y 306*

M. Jean BÆCHLER

Employé de la ville

A FRIBOURG

Nous prions l'honorable public de bien vouloir prendre note de cette publication et nous nous recommandons pour contrats d'assurances à des primes modestes et fixes.

L'agence générale, Berne :
C. BURKI-REY.

COMMERCE DE VINS EN GROS

Oswald Gex, Bulle

AVIS AU PUBLIC

J'ai l'avantage de porter à la connaissance de mes honorables clients les **importants achats d'excellents crûs** faits en octobre, novembre et décembre derniers :

Fendants et Amigne du Valais. Environ 30,000 litres encavés à Bulle.
Vins vaudois. Mises de la commune de Lausanne : Abbaye Mont-s.-Rolle, environ **40,000 lit.**
Propriété de MM. Chardon et Failletaz, Mont-s.-Rolle, environ **22,000 »**
La récolte de *M. Gustave Auberjinois, à Tartignan,* reconnue pour la meilleure de l'endroit, environ **28,000 »**
Mises de la commune de Vevey : *Vins de l'Hôpital,* avec un vase de choix, cave des Gonelles **33,300 »**
A Corseaux-s.-Vevey, chez divers vignerons, **plus de** **60,000 »**
Encore plus, récoltes de Vevey et environs pour un total de plus de **20,000 »**
Vins de la Gorges (propriété de M. Schenk, prof.) *Villeneuve, Yvorne*

Tous ces vins sont en vente par petites et grandes quantités, au gré du client, sur place ou rendus sans frais à domicile. Fûts de toutes grandeurs à disposition. — On peut déguster tous ces choix dans les caves du propriétaire.

Dans mes caves, à Bulle, plus de 80,000 litres vins vaudois, vieux et nouveaux, où l'on peut chaque jour les déguster.

Vins rouges français : 1900 et 1901, Beaujolais et Bourgogne de provenance directe

En vente : Plus de 6,000 bouteilles de la Gorges-Villeneuve au prix de **1 franc** la bouteille (verre perdu) par caisse de 30 bouteilles.

2000 bouteilles Chassagne (Bourgogne) 1898 à 1 fr. 25 la bouteille. 300

Excellents vins vaudois depuis 40 centimes le litre

Se recommande, **Oswald GEX.**

THÉATRE DE FRIBOURG

Bureau, 7 ¼ h. — **Lundi 26 janvier 1903** — Rideau, 8 ¼ h.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

AVEC LE CONCOURS DE

M. JEAN COQUELIN

et des artistes du Théâtre de la Porte-Saint-Martin

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

Comédie en 5 actes, de MOLIÈRE. Partie musicale de LULLI.

Exécutée en entier avec orchestre et chœurs

LES DEUX BILLETS

Pièce en 1 acte, de FLORIAN

Jouée par Mlle Chapelas et MM. Chartol et Jourda

MONOLOGUES

Dits par M. Jean COQUELIN

Prix des places : Loges de face, 6 fr. ; loges de côté, 1er rang, 5 fr. ; parquet, 3 fr. ; loges de côté, 2e rang, 4 fr. ; parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr.

Pour la location, s'adresser comme d'usage. H230F 237

CONCOURS

L'Asile de Marsens met au concours la fourniture de :
a) **160 stères bois foyard.**
b) **150 stères bois sapin ; le tout de première qualité.**
Ces bois devant être rendus à l'Asile, d'ici au **15 mars 1903,** les soumissions cachetées seront remises, à **l'économe de l'Asile, d'ici au 5 février prochain, à 3 heures après midi.**
Marsens, le 13 janvier 1903. 247
L'économe : **H. GAUTHIER.**

École fribourgeoise de Vannerie

FRIBOURG PLANCHE INFÉRIEURE

Vannerie fine et ordinaire

Réparations de sièges en rotin
Cannage de sièges

RÉPARATIONS
H2528F **Téléphone No 164** 91-14

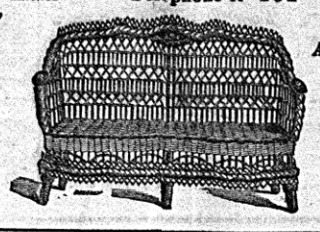

MEUBLES ET SIÈGES
Art nouveau
pour jardins et vérandas
MALACCA
ROTIN ET BAMBOU

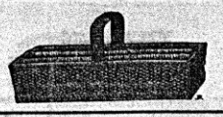

Petit magasin

à louer, rue de Morat, 256. Conviendrait pour denrées, comestibles, légumes, lait, salé, fruits, fromage, etc.
Prix : 20 fr. par mois.
S'adresser à Mme Badoux, en dite maison. H128F 218-120

A VENDRE
une bonne auberge

avec écuries, jardins et verger, près d'une gare, dans le district de la Glâne. Facilités de paiement. S'adresser à **M. Blanc,** not., à **Fribourg.** 234-131

Gr. caves de vins
de WINIGER, BOSWYL

Vins gar. réels naturels	100 lit.
Italien, rouge, v. de table	28.—
Italien du Sud, rouge, fort	31.—
Alicante, rouge, p. coup.	34.—
Vin vieux, rouge, pour mal.	41.—
Tyrol., rouge, spécial	46.—
Panades, bl. vin de table, surfin	30.—
Vin blanc pour coup., 15e	38.—
16 lit. Malaga, vér., r. doré	15 50

ON CHERCHE

pour fin mars ou juillet

UN APPARTEMENT

de 9 pièces, ou 2 appart. de 5 p., 1er ou 2e étage, près du Lycée.
Envoyer les offres, par lettre, sous chiffres H249F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 303

On demande au plus vite

UNE FILLE

propre, active, connaissant déjà les travaux du ménage et si possible la cuisine. Gages, de 15 à 20 fr. par mois et blanchissage compris. 302
Adresser offres et recommandations à Mme **Henri Rapin,** Aven. Belmont, 38, **Montreux.**

Dépêchez-vous !

Pour cause de transformation des locaux, j'offre quelques centaines de caisses d'**allumettes soufrées,** pouvant s'allumer partout, meilleure marque, par caisse (200 grandes boîtes rond), au prix de **6 fr. 80** seulement. Si la marchandise ne convient pas au mieux, elle est reprise.
Paul Joho, mais. d'expéd., *Murl,* Arg.

UNE FOIS POUR TOUTES, *Rhumatismes, Maladies de Peau, d'Estomac, Intimes, Nerveuses, Chroniques,* etc. SONT ENFIN GUÉRIS. — Un Timbre. GIRAUD, 9, Cours Berrial, Grenoble (France).

Aux cultivateurs

La filature de lin et de chanvre Burgdorf (Berthoud) se recommande pour le filage et tissage à façon, en garantissant un travail soigné. — Dépôts : 93 1609
M. Guidi Richard, rue de Lausanne, 94, Fribourg ; H5374Y
M. Joseph Borne, Cottens ;
Mme vve Ayer-Demierre, Romont ;
Mlle Marie Dubey, Estavayer ;
M. Eugène Wæber, Bulle.
M. Louis Hirt, Châtel-St-Denis.

Aiguisage

Les soussignés, aiguiseurs de scies, font savoir au public qu'ils viennent de s'installer près de *M. Gillard, entrepreneur,* à *Bulle* et font un rabais de 50 cent. par grande scie à retailler, sous condition qu'on les fasse parvenir à domicile et qu'on ait l'obligeance de les retirer dans le délai de trois semaines. H19B 251-141
Auguste Jordan et fils.

Si vous toussez
n'essayez pas
autre chose que les
BONBONS DES VOSGES

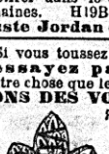

aux bourgeons de sapins des Vosges. Goût agréable

Remède précieux contre rhumes toux catarrhes. En vente partout

Déposé

Seuls fabricants : BRUGGER et PASCHE fab. de confiserie, GENÈVE.
Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot « VOSGES » entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. H233X 187

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le 24 janvier prochain, dès 2 heures, à son bureau, une Obligation turque et un lot Panama, une Obligation hypothécaire de 9000 fr — et un Acte de Revers de 9000 fr. 295
Fribourg, le 20 janvier 1903.

Monsieur

ayant belle écriture, prendrait occupation à la maison : **copies, comptes,** etc. Travail soigné et discrétion garantis. Adresser offres à Haasenstein et Vogler, à Fribourg, sous H177F.

A vendre **villas et bâtiments de rapport.**
A louer de beaux appartements, au soleil, 3 belles chambres, cuisine, cave, bûcher, eau et gaz, buanderie.
S'adresser : **Ch. Winkler-Kummer,** arch.-entrepr. 265

Pour trouver rapidement une place à Genève, en Suisse ou à l'étranger, écrire à l'**Agence David, Genève.** H2041X 83

ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
Prix : 0,65 le kilo.
Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral.

Dépôt à Fribourg :
Veuve J. BETSCHEN
en COMMERCE DE FARINES

Seul véritable en paquets à ¼ kilo contenu net avec la marque de fabrique
" KNORR "
En vente chez :
M. Vicarino et Cie.
Md Challamel, rue de Lausanne, 71. H130Z 150
Mme Diguet-Genoud.

Horlogerie-bijouterie
J. HUGENTOBLER
rue de Lausanne 19
— FRIBOURG —

Grand assortiment de montres, régulateurs, réveils, chaînes en tous genres.
Achat et échange d'objets, or et argent. 75

Bættig, Jean, rue du Pont-Susp endu, 88
Binggeli, Grand'Rue, 48.
Veuve Barbey, Grand'Rue, 7.
Boschung, Ph., r. du Pont-Suspendu, 92.
Veuve Challamel, rue de Lausanne.
Challamel, M., rue de Lausanne, 62.
Delaquis, H., rue de Romont.
Lorson, Beauregard.
Maillard, Neuveville. H255Z 226
Niddegger-Heimor, au Stalden.
Pfefferlé, Beauregard.
Neuhaus, Charles, rue de Lausanne.
Sautreau, Beauregard.
Vicarino et Cie, rue de Lausanne.
Le paquet, 20 centimes.

FRÈRES MARISTES
Solution de BI-PHOSPHATE de CHAUX
Saint-Paul-Trois-Châteaux
(Drôme)

30 ans de succès, contre scrofule, débilité, ramollissement, carie des os.
Maladies des voies respiratoires. H669X 3062
Spécialement recommandé pour convalescents, enfants et jeunes filles, excite l'appétit, facilite la digestion.

Prix : 3 fr. le ½ litre, 5 fr. le litre. (Notice franco).
Dépôt gén. chez M. J. Bousser, r. du Rhône, 108, Genève.
Vente au détail dans les pharm. : Chappuis, L. Bourgknecht, Schmidt Muller, Thürler et Kœhler, à Fribourg ; Barras, à Romont ; Gavin, à Bulle ; Porcelet, à Estavayer ; E. Jambé, à Châtel St-Denis.

Café-Restaurant du Théâtre
LUCERNE
Tenu par Mlle Pauline Schaller

Restauration à toute heure
Dîners de Sociétés 85

Krebs-Gygax
Schaffhouse

A chaque instant surgissent de nouveaux
Appareils de reproduction
Sous autant de noms divers, aussi ronflants que possible, ils promettent tous H4814F 131
de véritables miracles
Comme un météore apparaît la *Nouvelle invention,*
pour disparaître tout aussi promptement.
Seul le véritable hectographe est devenu et restera encore de longues années le meilleur et le plus simple des appareils de reproduction. Prospect. gratis et fco sur demande à **Krebs-Gygax, Schaffh.**

BONNE RÉCOMPENSE

Forte commission

à toute personne qui s'occupera sérieusement du placement d'une publication illustrée très intéressante et instructive. Adresser offres sous « Librairie » à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

ORNEMENTS D'ÉGLISES
Vve Léon Philipona

FRIBOURG — 131, RUE DES ÉPOUSES, 131 — FRIBOURG

STATUES. CHEMINS DE CROIX. CRÈCHES.
Beau choix de bronzes en tous genres en magasin
(Candélabres, lustres, chandeliers, etc.)
VASES SACRÉS (Ostensoirs, calices, ciboires, etc.)
Envoi de photographies sur demande
CIERGES D'ÉGLISES ET D'ENTERREMENTS
Barettes. Chapeaux. Ceintures. H2708F 81
Souches. Encens. Mèches. Braise encens. Flamberges.
Broderies (dais, bannières, chapes, chasubles, etc.)
Franges. Galons. Garnitures d'aubes, de rochets, d'autels, etc.

Maladies des nerfs, névralgies, nervosité

En réponse à votre lettre, j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis guérie de ma **maladie nerveuse, névralgies et nervosité,** grâce à votre traitement par correspondance. Je ne connais plus ces nuits blanches que je passais dans d'atroces souffrances et qu'aucun traitement ne parvenait à calmer. Si je ne vous ai pas donné de mes nouvelles plus tôt, c'est que je tenais à m'assurer que le mal ne reparaîtrait pas. En vous remerciant de vos bons soins, je tiens également à vous dire que je me ferai dorénavant un devoir et un plaisir de m'adresser à vous dans tous les cas de maladie qui pourraient survenir dans ma famille et d'engager toutes les personnes de ma connaissance à en faire autant. Schadau s. Thoune, Ct. Berne, le 23 mai 1901. Marie Liaudet, née Hæmmerli. — Légalisation. Je soussigné déclare véritable la signature de Mme Liaudet, née Hæmmerli, à Schadau s. Thoune, apposée en ma présence. Thoune, le 23 mai 1901. E. Segessemann, notaire. — Adresse : « Policlinique privée Glaris Kirchst. 405, Glaris. »

MALADIES DES POUMONS

L' « Antituberculine » guérit les plus invétérés, de *catarrhes chroniques des poumons* et d'*asthmes.* En même temps le meilleur remède contre la dangereuse pulmonie. Toux et douleurs disparaissent en peu de temps. Le plus nouveau moyen de guérison. Grand succès. Beaucoup de lettres de remerciements. — Prix : 3 fr. 50.
Dépôt à Fribourg : **Pharmacie Bourgknecht.** 116

Nous venons d'acheter un grand lot de **soieries, velours, soie** pour costumes. **Rubans, faille, satin** et **moiré.** Ces marchandises, provenant d'une liquidation, sont garanties de première qualité et fraîcheur. Nous invitons notre honorable clientèle à venir profiter au plus vite de ces occasions extraordinaires. 292

Au Paradis des Dames Place de l'Hôtel-de-Ville

COMBUSTIBLES

Emile PILLOUD

10, AVENUE DE LA GARE, FRIBOURG

Houille de flammes — **Houille de forge**
Anthracites belge et française
Coke de gaz et coke dur — **Briquettes de lignite**
Briquettes pour chaufferettes
Charbon de bois
Bois de chauffage coupé et non coupé
Tourbe comprimée H3907F 90

Café du Midi, rue de Romont

FRIBOURG

Spécialité de fondues fribourgeoise et neuchâteloise 129
Représentation de vins fins : Bordeaux, Bourgogne, Malaga, Madère, Sherry, Alicante, etc.
Consommations de 1er choix. Bière de Beauregard.
Se recommande, CHRISTEN, propr.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE
FRIBOURG

Les Parias de France

par BOYER d'AGEN

Magnifique volume illustré. — Prix : 20 fr.

Fourniture des chevaux de service dans la Suisse occidentale
EN 1903

Les propriétaires de chevaux fédéraux d'artillerie et les fournisseurs qui ont l'intention de participer aux fournitures pour les manœuvres d'automne, écoles de recrues et cours de répétition, sont invités de s'annoncer au soussigné jusqu'au **10 février** prochain.
Orbe, le 12 janvier 1903. OF 2405
L'officier préposé à la fourniture des chevaux de service dans la Suisse occidentale :
C. COTTIER, *major vétérinaire.*

DEMANDER DANS TOUTES LES ÉPICERIES

LA COCOSE

Produit alimentaire végétal extrait de la Noix de Coco

Remplace avec avantage le **beurre** *et le* **saindoux** *dans tous les apprêts culinaires. — Ne rancit pas, se digère mieux et* **coûte moins cher.** H145X 278 150

Supériorité reconnue

HYGIÈNE-ÉCONOMIE